

## NOTICE EXPLICATIVE à LIRE ATTENTIVEMENT

### ENTRÉE en FORMATION PRÉPARATOIRE au DIPLÔME D'ÉTAT d'AIDE-SOIGNANT Plusieurs modalités d'entrée en formation – 2 rentrées par an

Rentrée Septembre 2022

**Nombre de places CC+ titulaires du BAC PRO ASSP ou SAPAT + CURSUS PARTIELS = 150**

(arrêté du 07/04/2020 modifié par l'arrêté du 14/04/2021 relatifs aux conditions d'accès aux formations conduisant au DEAS et DEAP)

**Date limite de dépôt des dossiers = 24/06/2022**

**Résultats d'admission = 05/07/2022 par mail**

### Modalité de Sélection

« DOSSIER d'INSCRIPTION Modalité de Sélection » à télécharger sur le site internet [www.santestifas.fr](http://www.santestifas.fr)

**L'accès à la sélection est sans condition de diplôme, l'admission se fera par un examen du dossier et un entretien oral.**

Seule condition : les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation (arrêté du 07/04/2020 Titre Ier, Art. 6 créé par l'arrêté du 14/04/2021- article12)

**Les modalités de sélection sont identiques pour tous, les dispenses de certains modules (titulaires d'un diplôme permettant la formation en cursus partiel) seront validées dans un second temps.**

*La formation peut être suivie en CURSUS COMPLET ou en CURSUS PARTIEL si le candidat est titulaire d'un de ces diplômes : DEAP-DEA-DEAVS-MCAD-DEAMP-DEAES-TPVF-BAC PRO ASSP-BAC PRO SAPAT (fournir le diplôme)*

**Nous vous contacterons pour planifier un entretien oral après réception et évaluation de votre dossier.**

### **ATTENTION**

Vaccinations obligatoires avant l'entrée en formation :

- COVID 19, loi du 05/08/2021 relative à la gestion de la crise sanitaire et l'instruction ministérielle du 07/09/2021 relative à la mise en œuvre de l'obligation vaccinale des élèves en santé
  - DTP, Hépatite B, arrêté du 02/08/2013 fixant les conditions d'immunisation des personnels de santé.
- Veillez à être à jour dans vos vaccins ou à débiter les vaccinations dès votre inscription.  
Tout candidat dont les vaccins ne seront pas à jour se verra refuser l'entrée en formation.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ou PARVENANT APRÈS LA DATE LIMITE SERA REJETÉ**

Nous restons à votre disposition pour vous informer, de préférence par mail à [sei@santestifas.fr](mailto:sei@santestifas.fr) ou par téléphone au 03 83 35 00 67